

Sources : « Nouvelles tendances : objet et méthodes », dans Pierre Beaucage et Jean-Pierre Dupuis (sous la direction de), *Des sociétés en mutation*, Québec, Nota Bene, 2003 : 18-38.

NOUVELLES TENDANCES : OBJETS ET MÉTHODES

Simon Langlois

Université Laval

L'analyse de tendances constitue une façon originale d'étudier le changement social en cours dans une société. Au sens strict, une tendance est une lecture d'évolution d'un phénomène social basée sur une série statistique : le déclin de la natalité, la stagnation des revenus de travail ou l'augmentation du nombre de diplômés d'université sont des exemples parlant d'eux-mêmes. Une tendance peut être aussi dégagée à partir d'observations qualitatives. Henri Mendras a noté en France un renforcement de la parentèle, durant les années 1980, à partir d'enquêtes éparses et de monographies menées dans le cadre de l'Observatoire du Changement Social. Mendras pose qu'il en est ainsi jusqu'à preuve du contraire.

La tendance est d'abord un énoncé basé sur l'observation empirique tant quantitative que qualitative. Nous pouvons la caractériser comme une généralisation empirique sur un phénomène de société vu dans la perspective du changement ou de son évolution dans le temps. Les tendances dont il est ici question relèvent de l'empirie au sens donné à ce terme par Diderot et ses collaborateurs de l'*Encyclopédie* au XVIII^e siècle. Diderot – rappelons-le – compare le chercheur à « ce manœuvre poudreux qui apporte tôt ou tard des souterrains où il creuse le morceau fatal à l'architecture élevée à force de tête ».

Mais la tendance peut aussi avoir un sens plus large, celui d'un diagnostic sociologique posé sur l'évolution d'un segment du

social ou posé sur un processus qui caractérise l'ensemble de la société. Un diagnostic basé lui aussi, cependant, sur l'observation et l'étude attentive des sociétés. Visitant les États-Unis en 1831, Alexis de Tocqueville a observé que ce pays était marqué par deux grandes tendances : la montée de l'égalité et l'accentuation de la centralisation ou la concentration du pouvoir politique. Le célèbre voyageur a fait de ces deux tendances des traits typiques non seulement de la société américaine mais aussi des autres sociétés européennes engagées elles aussi sur la voie du changement social.

Marx avait observé avec justesse la prolétarisation des ouvriers et la naissance d'une nouvelle classe sociale qui était alors embryonnaire ; Max Weber, de son côté, a été frappé par l'avènement des bureaucraties, bien que celles-ci n'aient vraiment pris de l'expansion que bien plus tard ; Park, Burgess et MacKenzie ont vu que le monde qui se dessinait sous leurs yeux en 1925 allait devenir un monde urbain même si une majorité de gens vivaient encore à la campagne. Pas si loin de nous, Gérald Fortin a bien décrit ce qu'il a appelé *La fin d'un règne* (1971) dans ses travaux sur le milieu rural québécois et il a le premier observé une convergence dans les aspirations et les comportements des ruraux et des urbains, ce qui a amené les sociologues à considérer la société québécoise comme une société globale, tout entière engagée dans le nouveau monde industriel dès le milieu des années 1960. Henri Mendras a finement analysé à peu près au même moment *La fin des paysans* (1992) en France, soit la fin d'un mode de vie millénaire dont bien des gens ont alors appris avec surprise la disparition imminente. Daniel Bell est devenu célèbre pour avoir bien décrit l'avènement de la société des services. Et plus près de nous encore, Robert Reich a diagnostiqué – dans son ouvrage *The Work of Nations* (1992) – l'avènement des travailleurs du savoir et la révolution qui prend place sous nos yeux dans le monde du travail.

Dans tous les cas qui viennent d'être évoqués, on peut parler de tendances au sens de généralisations empiriques et au sens de diagnostics sociologiques appuyés empiriquement. La notion de tendances a donc une portée beaucoup plus générale que celle que lui donnent les manuels de méthodes quantitatives et de statistiques.

Ainsi largement définie, elle s'avère être un instrument d'analyse des changements sociaux en cours.

Certains auteurs ont élaboré des théories en faisant appel à ces lectures que nous avons décrites ici en termes de tendances. C'est le cas de Weber avec la rationalité bureaucratique, c'est le cas de Marx avec sa théorie du rôle moteur joué par la lutte des classes dans le changement social. On pourrait ajouter à la liste diverses variantes des théories de la modernisation, notamment celle du passage de la société traditionnelle à la société moderne – qui postule une finalité à atteindre aujourd'hui contestée –, une théorie qui a cependant été fort populaire dans la sociologie québécoise des années 1950-1960.

Nous n'analyserons pas aujourd'hui la logique de la construction des théories du changement social et l'utilisation qu'elles font des tendances au sens qui vient d'être rappelé. De bons travaux sont disponibles là-dessus. Qu'il suffise de rappeler les ouvrages de Nisbet, *La tradition sociologique* ([1966] 1993), de Raymond Boudon, *La place du désordre* (1984) ou de Piotr Sztompka, *The Sociology of Social Change* (1993).

D'autres auteurs ont cherché à proposer des lois du développement social en généralisant la portée des observations ou encore en tentant de les extrapoler à l'ensemble des sociétés. Cette recherche de lois sociologiques n'a plus cours aujourd'hui, et on relira les judicieuses critiques de cette approche formulées par Nisbet ou Raymond Boudon.

Notre propos sera différent, et aussi plus modeste. Nous avons divisé ce texte en deux parties. Dans la première, nous commenterons quelques problèmes liés à l'analyse des tendances – problèmes à la fois théoriques et méthodologiques – et dans la deuxième partie, nous esquisserons des pistes pour une interprétation des *liens* entre les tendances.

L'ANALYSE DES TENDANCES

Nous voudrions d'abord rappeler comment et surtout pourquoi l'analyse des tendances doit se situer dans la tradition sociologique,

en continuité avec le savoir accumulé et reconnu. Puis, nous tenterons de cerner quelques difficultés posées par l'étude empirique des tendances, illustrées par des exemples susceptibles de montrer la pertinence de cette approche du changement social.

THÉORIE ET EMPIRIE : L'ARRIÈRE-PLAN NÉCESSAIRE

Les tendances définies comme lectures empiriques et comme diagnostics sociologiques sur un aspect du changement social en cours ne s'élaborent pas dans un vide théorique ni dans un vide empirique. On aurait tort de les réduire à ce qu'elles ne sont qu'en apparence, c'est-à-dire des lectures factuelles et descriptives. Bien sûr certaines tendances sont très proches des séries statistiques qui servent à les mesurer empiriquement. Mais la plupart des tendances exigent d'abord un travail théorique qui en précise les fondements – pensons à la définition de la pauvreté, une question largement débattue sur la place publique en ce moment. C'est là un aspect évident, je tenais cependant à le rappeler.

L'analyse des tendances implique aussi de faire appel à la connaissance empirique qui permet de faire de meilleures lectures des changements sociaux en cours.

Bien des études de tendances ne sont que descriptives. Sans nier ni minimiser l'utilité de telles descriptions empiriques, je voudrais d'abord rappeler que les faits ne parlent pas d'eux-mêmes. C'est là un enseignement devenu panacée, je le reconnais. La théorie est nécessaire. Pauvreté, marginalité, exclusion, inégalités sont des notions apparentées qu'il faut cerner d'abord avec la boîte à outil conceptuelle que nous offre la sociologie et qui seule saura fonder les bonnes mesures opératoires. Il y a par exemple dans la mesure actuelle de la faiblesse du revenu proposée par Statistique Canada depuis 1969 – souvent considérée à tort comme un seuil de pauvreté – deux aspects qui sont confondus : la non-satisfaction des besoins de base qui caractérise la pauvreté absolue et la distance par rapport à une référence, qui caractérise la pauvreté relative, mais aussi l'inégalité, deux aspects qu'on s'accorde à retenir pour

définir la pauvreté dans un pays comme le nôtre mais dont l'articulation, dans la même mesure, soulève des difficultés importantes.

Nous nous permettons de présenter un autre exemple parlant. Nous avons analysé, dans un travail fait avec Gilles Gagné, l'évolution du support à la souveraineté au Québec depuis le dernier Référendum (Gagné et Langlois, 2000). Beaucoup de gens s'interrogeaient alors sur les causes du déclin de ce support depuis 1995 et sur les implications qu'il avait dans la sphère politique. Il nous a semblé que, avant de nous lancer dans un tel examen, il fallait appliquer une règle élémentaire déjà énoncée par Fontenelle au XVIII^e siècle : avant de s'interroger sur les causes d'un phénomène, il faut d'abord se demander si celui-ci existe. C'est ce que nous nous sommes d'abord demandé dans cette recherche sur l'appui à la souveraineté.

Or plutôt que de proposer une autre analyse par variables qui serait venue s'ajouter à celles, excellentes, qui existent déjà, nous avons plutôt proposé une approche basée sur une théorie des mouvements sociaux en définissant une typologie des électeurs, au moyen de quatre variables qui révèlent en fait les raisons du point de vue de l'acteur social – pour parler comme Raymond Boudon – de voter OUI ou NON. Cette typologie nous a permis d'identifier le regroupement des personnes qui sont les plus susceptibles de porter l'option souverainiste et évidemment le regroupement des personnes qui y sont les plus opposées. L'analyse des données nous a amenés à proposer une autre lecture de ce qui s'est passé tout au long de la campagne référendaire. Nous avons ainsi montré que le regroupement porteur du projet souverainiste s'était davantage mobilisé en faveur du OUI entre le début et la fin de la campagne, alors que le type des personnes âgées de 55 ans et plus avait fait défection vers la fin. Nous avons ensuite noté que le déclin actuel du support à la souveraineté était observable en bonne partie dans ce groupe porteur du projet souverainiste qui semble s'être mis sur la touche.

Cet exemple illustre bien comment la théorie sociologique est nécessaire pour dégager ce que nous appelons depuis le début de cet exposé des tendances.

Nous donnerons un autre exemple, pour illustrer cette fois la nécessité d'un renvoi à la théorie sociologique dans l'interprétation d'une tendance. Des études menées dans certains villages d'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent donnent à penser que le taux de satisfaction vis-à-vis la vie en général est assez élevé malgré le fait que la dernière école du village ait été fermée et que les services collectifs aient diminué à cause de la baisse de la population. Il y a ici un paradoxe facilement explicable : les personnes les plus susceptibles de se plaindre ont fait défection – au sens de Hirschman – et restent sur place les gens qui acceptent plus facilement de s'accommoder d'une situation objectivement moins favorable.

Si les analyses de tendances doivent largement être guidées par la théorie, elles ont aussi avantage à tenir compte des connaissances empiriques déjà accumulées. Les analyses de tendances ne se font pas non plus dans le vide empirique. Un exemple illustrera cette idée. Si nous voulons analyser l'évolution à long terme de la classe moyenne, nous aurions avantage à le faire à partir de la consommation totale des ménages ou encore à partir du revenu disponible après impôts, mais non à partir des revenus bruts comme cela a été fait dans certaines études. Pourquoi ? Parce que sur une période de plus de trente ans, le taux moyen d'imposition a largement augmenté et aussi, parce qu'il est progressif, les ménages dans le quintile supérieur des revenus versent environ 40 % des impôts directs payés par les citoyens. Dans cet exemple, la connaissance empirique que nous avons de la réalité à partir d'un certain nombre de tendances nous aidera à choisir les bonnes données pour établir le diagnostic sociologique sans introduire de biais.

LES PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

Nous laisserons tomber ici l'examen des aspects techniques que posent les analyses de tendances comme les différentes techniques de lissage ou encore l'étude des tests statistiques de tendances sur séries dynamiques, problèmes réels mais qui doivent être discutés dans d'autres forums que le nôtre, et notamment dans les ateliers du réseau de la méthodologie quantitative. Nous nous

limiterons à cerner quelques grandes questions méthodologiques en s'appuyant sur des exemples. Nous aborderons quatre dimensions : les effets de composition et d'agrégation, la comparaison de l'identique ou le problème du « couteau du philosophe », les effets d'âge, de génération et de période et, enfin, la question de la variance autour de la tendance centrale.

EFFETS DE COMPOSITION ET D'AGRÉGATION

Nous partirons de l'exemple qui vient d'être évoqué plus haut. Le déclin de la classe moyenne a été l'objet de débats à la fin des années 1980. Il s'agit d'une tendance sociale fort connue et qui représente peut-être l'exemple typique de ce dont nous parlons aujourd'hui. Des chercheurs travaillant sur des données individuelles américaines avaient observé entre les années 1960 et 1980 un déclin des effectifs qui se trouvaient au centre de la distribution des revenus répartis en déciles. La méthodologie qui a servi à diagnostiquer ce phénomène était simple. Les chercheurs ont d'abord réparti les individus ayant un emploi en déciles au temps 1 (disons au début des années 1960), du plus bas revenu au plus haut. Puis ils ont calculé quels devraient être théoriquement les revenus au temps 2 (disons 1985), à la frontière de chaque décile, en appliquant l'augmentation des revenus moyens. Si tous les individus avaient reçu la même augmentation de revenus, alors on aurait dû théoriquement retrouver 10 % des effectifs dans chaque décile au temps 2, spécifiés à partir de la croissance moyenne des revenus. Or les chercheurs ont plutôt observé un gonflement des effectifs en bas et en haut de la distribution, et par conséquent un déclin au centre.

Deux chercheurs canadiens, Beach et Slove (1996), ont repris cette approche pour le Canada, mais en l'appliquant cette fois à l'étude des revenus familiaux et des revenus des couples. Or ils n'ont pas observé le même déclin prononcé au centre. Ils ont alors conclu que la thèse du déclin de la classe moyenne devait être fortement nuancée et qu'elle caractérisait plutôt la distribution individuelle des revenus de travail, et non le mode de vie des ménages de classe moyenne.

Cet exemple illustre bien comment des effets de composition ou des effets d'agrégation peuvent intervenir dans la réalité, effets qui doivent être pris en compte dans les analyses de tendances.

LA COMPARAISON DE L'IDENTIQUE OU LE PROBLÈME DU « COUTEAU DU PHILOSOPHE »

Rappelons-nous une allégorie que nos professeurs de philosophie au collège utilisaient pour proposer un sujet de dissertation philosophique. Un jeune homme, en train de sculpter une statuette avec son couteau, en casse la lame. Il la remplace, mais peu de temps après, il casse cette fois le manche de son couteau qu'il répare aussitôt. Un philosophe qui l'observait se demande alors : « est-ce bien le même couteau ? ».

Ce problème est courant dans les analyses de tendances qui étudient les changements sur de longues périodes. Le phénomène dont on cherche à caractériser l'évolution dans le temps est-il le même au début et à la fin de la période considérée ?

Revenons à l'exemple du déclin de la classe moyenne. En 1960, peu de femmes mariées travaillaient et les ménages retiraien des revenus de placements peu élevés en moyenne. Vingt-cinq ou trente ans plus tard, une bonne partie des ménages disposaient de deux sources de revenus et la part des ressources monétaires totales ne provenant pas du travail avait largement augmenté, notamment chez les personnes âgées qui ont vu progresser leurs revenus de placement. En 1960, la plupart des familles ne vivaient qu'avec le revenu du principal pourvoyeur, le père de famille. La situation a complètement changé vingt-cinq ou trente ans plus tard et ne comparer que les revenus individuels fausse le diagnostic. De même, il faut prendre en compte l'ensemble des revenus de toute source afin de tenir compte des revenus de placements qui sont maintenant importants.

Un autre exemple nous vient d'une étude de Statistique Canada. Les auteurs ont observé qu'entre 1973 et 1996, les sources du revenu familial disponible des familles à faibles revenus avec enfants avaient considérablement changé. Les gains d'emploi

représentaient les deux-tiers des ressources disponibles de ces familles en 1973 contre un tiers pour les revenus de transferts en provenance de l'État. Or ces proportions ont été inversées en 1993, ce qui n'est pas sans avoir de conséquences pour les familles.

DISTINGUER EFFETS D'ÂGE, DE GÉNÉRATION, DE PÉRIODE

Le cumul de séries statistiques de bonne qualité au fil des années permet maintenant de raffiner les analyses de tendances en distinguant les effets d'âge, de période et de génération. Nous avons pris un peu de retard en sociologie sur ce terrain, si nous comparons nos publications avec ce qui se fait en sciences économiques par exemple. Une majorité des articles publiés dans les grandes revues de cette discipline touche la dimension temporelle ou générationnelle, qui est devenue en quelque sorte incontournable pour la compréhension de bien des phénomènes sociaux. Distinguer ces trois types d'effets est crucial dans les études de tendances, dans les études du changement.

L'Institut de la statistique du Québec a publié une fort belle étude de ces différents types d'effets, laquelle illustre fort bien la pertinence de les distinguer (Gauthier *et al.*, 1998).

Considérons le taux de divorce par exemple. Il est en hausse continue dans le temps (effet de période), il augmente quelle que soit la durée du mariage à chaque cohorte de mariés depuis 1964 (effet de génération) et il survient de plus en plus tôt dans la vie des couples (effet d'âge). Dans cet exemple, les trois types d'effets se combinent.

L'effet de génération est très net dans le cas des revenus de travail des femmes. D'une cohorte à l'autre, celles-ci gagnent plus quel que soit l'âge et les courbes se juxtaposent sans se recouper. Ce résultat est important car il permet de nuancer le diagnostic souvent pessimiste porté sur les différences de revenus entre hommes et femmes établies à partir d'enquêtes transversales. Parce que la situation des femmes a tellement changé en quelques générations, il ne nous apparaît plus possible de parler de LA condition féminine ou encore de tendances caractérisant *toutes* les femmes sans faire les distinctions nécessaires.

Considérons l'évolution du taux de suicide chez les hommes. Cette fois les effets d'âge et de génération se côtoient. Les jeunes hommes se suicident davantage, mais d'une génération à l'autre, le taux de suicide augmente avant l'âge de 40 ans.

Illustrons cette idée en faisant de nouveau appel à l'analyse du vote pour ou contre la souveraineté lors du dernier Référendum. Les sondages avaient révélé de fortes différences entre les deux sexes quant à la probabilité de voter OUI, les hommes appuyant plus largement l'option du OUI que les femmes (une différence d'environ 10 %). Certaines études sur cette question ont même versé dans une sorte de psychologie collective, faisant appel à la féminitude pour tenter de l'expliquer. Or il semble que ce soit plutôt la variable âge et surtout la variable travail à l'extérieur du foyer qui soient la clé de l'explication. Lorsqu'on examine le taux de non-réponse ou encore la proportion d'électeurs discrets, on observe qu'elle atteint un maximum dans le groupe des femmes les plus âgées (environ 25 % chez celles qui ont plus de 65 ans alors que le taux moyen était d'environ 6-8 % dans les sondages faits au cours de la campagne référendaire). Il en va différemment chez les femmes plus jeunes qui font partie du type I décrit plus haut – le type porteur du projet souverainiste – qui se comportent presque comme les hommes en 1995. À signaler au passage que les différences entre les deux sexes sont disparues dans ce même type chez les derniers sondages faits en 1999 sur la même question.

Rappelons un autre exemple, toujours tiré de l'étude de l'Institut de la statistique du Québec, qui porte cette fois sur l'effet de période qui a joué sur la migration des Québécois vers les autres provinces. L'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976 marque une hausse de la migration des personnes en dehors du Québec dans tous les groupes d'âge. L'analyse par génération montre que le taux baisse ensuite dans chaque génération après 1986, ce qui indique un important revirement, soit une diminution du taux de sortie des Québécois anglophones. Certains anglophones plus âgés auraient en fait devancé leur départ, ce qui a gonflé le nombre des migrants au cours d'une période précise. « L'effet de période a donc primé sur l'effet d'âge » (Gauthier *et al.*, 1998 : 97). L'ana-

lyse des trois types d'effets montre bien comment la conjoncture (élection d'un gouvernement souverainiste) bien plus que la tendance de fond à la hausse a marqué la migration des anglophones en dehors du Québec. Ce résultat est important, car l'analyse par génération vient nuancer fortement le diagnostic posé à partir de l'examen de données transversales. Mais il a fallu attendre plusieurs années avant de revenir sur le diagnostic posé sur la tendance au moment où elle était observée à chaud.

Nous voudrions donner un dernier exemple, tiré cette fois d'une recherche que nous avons effectuée avec deux collègues français, François Gardes et Patrice Gaubert (2000). Nous avons analysé la convergence des structures de consommation entre les classes socio-économiques durant la période allant de 1969 à 1996. Nous avons observé une très grande variation au cours du cycle de vie des classes moyennes. À mesure qu'elles vieillissent, les personnes faisant partie de cette classe ont été en mesure de modifier assez radicalement leur consommation et, partant, leur mode de vie. Il en va bien différemment des ménages pauvres qui ne peuvent pas espérer modifier leur situation en progressant dans les âges de la vie. Les ménages pauvres ont des patrons de consommation assez semblables, quelles que soient les étapes du cycle de vie. La seule façon pour eux de modifier leur niveau de vie ou leurs patrons de consommation est de tirer profit des effets de périodes, c'est-à-dire de la redistribution de la richesse collective que la société consent au fil des ans. Or, notre recherche a observé que les ménages de classe moyenne plus jeunes avaient au fil des années de plus en plus de difficulté à modifier leurs structures de consommation au fur et à mesure qu'ils progressent dans leur cycle de vie. Il faudra attendre encore quelques années avant de voir si cette tendance se poursuivra, mais elle est déjà bien présente dans les données disponibles et rien ne laisse supposer pour l'instant qu'elle s'atténuerá.

Ce résultat de recherche empirique est important, car il a des implications pour les politiques gouvernementales. La ministre de la famille et de l'enfance vient d'annoncer que le gouvernement du Québec n'allait pas retirer aux jeunes familles les 100 millions

d'argent supplémentaires que représentent les crédits d'impôts pour enfants versés par le fédéral cette année. Cette mesure bénéficiera directement aux familles qui sont touchées défavorablement par l'évolution de certaines tendances marquant l'évolution des revenus et des niveaux de vie.

TENDANCES CENTRALES, MAIS AUSSI VARIANCE

Les études de tendances mettent par définition l'accent sur des mesures centrales. Celles-ci doivent aussi être nuancées par l'examen des variations autour de ce centre. Si le statisticien a la tête dans le four de la cuisinière et les pieds dans le congélateur, il serait faux de prétendre qu'il est en moyenne très confortable...

L'évolution de l'appui à la souveraineté au cours de la campagne référendaire de 1995 offre ici un bel exemple de cette situation. Plusieurs observateurs avaient noté que le support déclaré à la souveraineté avait peu bougé au cours des cinq semaines de la campagne référendaire, se situant autour de 42-44 %. Or l'examen de l'évolution des opinions par types d'électeurs montre qu'au contraire il s'est produit des changements importants et significatifs sur le plan statistique au cours des quelques semaines qu'a duré la campagne, évolutions en sens contraire qui se sont en quelque sorte annulées. C'est la société qui est divisée sur son avenir, et non pas l'âme québécoise qui est ambivalente.

Autre exemple : les revenus des ménages formés de deux personnes ou plus ont peu augmenté ces dernières années. Or l'examen plus attentif des données montre que deux tendances contraires se sont en quelque sorte annulées. Les revenus totaux des jeunes familles ont baissé alors que ceux des couples sans enfants présents à la maison ont quant à eux progressé, ces derniers étant par ailleurs généralement plus âgés.

LES LIENS ENTRE LES TENDANCES

Les tendances ne sont pas isolées les unes des autres. Au contraire, elles changent en interaction avec d'autres tendances,

comme on l'a vu plus haut à partir de plusieurs exemples. Comment penser ces liens entre tendances ?

Nous voudrions dans un premier temps esquisser un modèle général pour l'analyse des liens entre tendances qui me semble fructueux pour le développement de l'analyse sociologique et nous essaierons de montrer brièvement comment on peut s'en servir pour étudier l'État providence et l'émergence d'une culture post-familiale.

Quittons un instant le terrain des tendances pour considérer les sphères dans lesquelles elles prennent place (le concept de sphères étant entendu ici au sens que Michael Walzer donne à ce terme). Ces sphères caractérisent en fait l'organisation sociale et les institutions de la société qui encadrent la vie et l'action des individus qui y vivent. Nous distinguerons ici

- le marché des biens et services ;
- le marché du travail ;
- l'État ;
- le ménage (couple et famille) ;
- les institutions structurantes :
 - Église
 - École-Université
 - médias
 - associations civiles.

Il serait possible de construire une matrice carrée de ces sphères, puis de nous demander de façon systématique quelles sont les relations qui unissent les tendances qui les caractérisent et comment ces relations ont évolué dans le temps.

Un exemple illustrera cette idée, soit le lien entre classe sociale et consommation. En 1923, Halbwachs a publié un ouvrage qui est resté célèbre : *La classe ouvrière et les niveaux de vie*. Il y avançait la théorie voulant que la place occupée dans la sphère de la production – ouvriers ou employés – détermine les types de consommation des ménages révélés par leurs budgets. À peu près à la même époque, Marcel Proust écrivait (je cite de mémoire) : « Je

ne peux pas imaginer sortir dans la rue sans mon chapeau, mes gants et ma canne. J'aurais autrement l'impression d'être nu ». Ce mot de Proust montre bien comment les acteurs sociaux se comportent en fonction des paramètres de leur position sociale.

De nouveaux liens se tissent entre les différents aspects que nous avons identifiés plus haut et il est possible de les documenter à partir des relations entre tendances. Nous retiendrons deux aspects, compte tenu de l'espace disponible : l'État providence et la famille.

L'ÉTAT PROVIDENCE

Nous assistons en ce moment à une révolution majeure dans l'organisation de l'État providence. Anthony Giddens est probablement celui qui a poussé le plus loin la critique de l'État providence tel qu'il s'est mis en place depuis Bismarck et tel qu'il a été valorisé par ce qu'il appelle la vieille gauche – *the old left*, l'expression parle par elle-même – appelant de ses vœux l'avènement d'une troisième voie, proposition qui a connu le retentissement que l'on sait, ayant été publiquement endossée par les chefs d'État Tony Blair et Gerhard Schröder, puis par plusieurs autres présidents sociaux-démocrates ou socialistes. La thèse de Giddens est radicale : « Les structures existantes de l'État providence ne sont plus ajustées aux changements économiques et sociaux du monde » (Giddens, 2000 : 103). Giddens appuie sa remise en question des orientations actuelles de l'État providence, non pas sur un a priori philosophique ni sur une prise de position idéologique, mais bien plutôt sur la lecture qu'il fait d'un ensemble de tendances empiriques au sens où nous les avons définies ici, ce qu'il appelle les changements sociaux et économiques du monde.

Quels sont ces changements, ces tendances dirions-nous ? Il en identifie plusieurs qui s'appliquent aussi au Québec. Les femmes sont davantage actives sur le marché du travail ; la relation entre le travail et la famille a changé ; les besoins en éducation et le rôle de celle-ci ont changé ; il y a davantage de familles monoparentales ; l'espérance de vie s'est accrue ; la prolifération de nouveaux médi-

caments et les nouvelles technologies médicales ont transformé la pratique médicale. On le voit, Giddens scrute en fait les tendances qui marquent les différentes sphères, les domaines de l'organisation sociale que nous avons distingués et il analyse leurs relations avec l'État providence.

À cause de ces changements, les orientations et mesures les plus typiques du système de protection sociale « ancienne manière » provoquent des effets pervers et donnent des résultats contradictoires, inattendus, ce qui oblige à son avis à repenser complètement le système tout en conservant les orientations de fond que sont la redistribution des revenus et la recherche de l'équité. Giddens se défend bien de vouloir reprendre à son compte les orientations idéologiques de la nouvelle droite dite néo-libérale et il n'entend pas se faire le chantre du libre marché à tout prix. L'État doit continuer à intervenir, dit-il, mais il doit tenir compte des mutations sociales et des nouvelles tendances. Pour lui, l'État doit par ailleurs intervenir différemment afin de tenir compte de deux mutations importantes du monde contemporain : la mondialisation et la nouvelle économie du savoir. Il critique la réaction défensive de la gauche traditionnelle, mais il appelle plutôt de nouvelles orientations qui tiennent compte des transformations complexes qui émergent de ce monde changeant.

Depuis qu'il existe, l'État providence a dispensé les soins de santé et les services d'éducation à la population selon des modèles différents mis en évidence par Esping Anderson dans sa célèbre typologie. Mais il visait aussi à protéger les individus contre les aléas du marché du travail que représentent la perte d'emploi, l'in-capacité de travailler ou la retraite. Ces mesures assurantielles au sens large sont connues : l'assurance chômage, la sécurité sociale pour les démunis (l'aide de dernier recours au Québec, l'AFDC aux U.S.A., le RMI en France) et les pensions de vieillesse. Dans les années 1950, l'assurance chômage couvrait presque toutes les situations de perte d'emploi des salariés. À l'origine, l'aide de dernier recours était presque uniquement versée aux personnes incapables de travailler. Et dans les années 1950, 1960 et même 1970, les pensions de la vieillesse constituaient presque l'unique revenu des

personnes âgées, celles-ci ayant parfois quelques épargnes donnant de maigres rendements. À cela s'ajoutent les allocations familiales. Telles qu'elles ont existé à l'origine, les allocations familiales ont en quelque sorte reconnu l'existence autonome de la famille, l'État versant une aide monétaire directement aux femmes. Ce faisant, l'État reconnaissait la division des tâches telle qu'elle existait au sein de la famille.

La situation a complètement changé dans les années 1990. L'assurance chômage couvre moins bien les pertes d'emploi et de larges catégories de personnes échappent à cette couverture sociale. L'aide sociale est donnée à des personnes aptes à l'emploi et les pensions de vieillesse ne sont plus la principale, sinon l'unique source de revenus des nouveaux retraités, contrairement à ce qui se passait jusqu'à récemment.

En fait, le volet *protection du revenu contre les aléas du marché de l'emploi* basé sur les trois principales mesures décrites plus haut a été remplacé (ou est en voie de l'être) par un système basé sur la recherche du bien-être DANS le marché du travail. L'État cherche à développer l'employabilité des chômeurs et des prestataires de bien-être, on incite les travailleurs à préparer leur retraite avec des REERs privés financés au moyen de réduction temporaire d'impôts, les entreprises se dotent de plans de pension et l'éducation se veut davantage en lien avec les priorités de développement économique. Certains États lient l'aide sociale donnée aux personnes aptes à travailler à leur implication dans des programmes de formation et d'apprentissage, d'autres ont déjà voté la hausse de l'âge de la retraite au-delà de 65 ans à partir de 2010-2015. Les allocations familiales ont été remplacées par des crédits d'impôts et des subventions aux garderies.

VERS UNE NOUVELLE CULTURE POST-FAMILIALE

Gérard Bouchard a analysé dans *Quelques arpents d'Amérique* (1996) le rôle central qu'a joué la famille dans l'organisation sociale non seulement de la société saguenéenne mais aussi dans l'ensemble du Québec et dans les sociétés neuves. La famille établissait ses

membres dans la vie active – je ne parle pas de marché du travail, qui presuppose des règles différentes –, était un lieu de production de biens et de services pour ses membres et assurait aussi leur bien-être. La famille était centrale dans l'organisation sociale.

Chantal Collard vient aussi de publier un très beau livre sur la famille dans un village de la région de Charlevoix. La perspective et le contenu de l'analyse est un peu différent de ce qu'observe Bouchard, mais elle montre bien quel est le rôle central que joue la famille dans l'organisation sociale au cours de la période 1900-1960.

La montée de l'État providence a rendu possible ce qu'on pourrait appeler la défamilialisation de la vie quotidienne. C'est une thèse qui est soutenue dans la littérature depuis le travail fort connu d'Edward Shorter, *Naissance de la famille moderne* (1977). Jusqu'à récemment encore, il était à peu près impossible de vivre sans famille ou sans communauté (la plupart du temps religieuse) pour les célibataires. Nous ajouterons que la société de consommation marchande – en fait le marché des biens et services marchands – a aussi joué un rôle central dans ce processus de défamilialisation de la vie quotidienne. La famille n'est plus le mode de vie dominant qu'elle a été, comme le donne à penser la montée en importance de la vie de couple sans enfant présents à la maison. Le travail salarié des femmes en dehors du foyer a bouleversé l'ancien ordre des choses et il illustre bien comment les sphères de la vie quotidienne et de la vie publique sont maintenant entremêlées. Quelques observations suffiront à l'illustrer.

- La nature de l'union conjugale entre hommes et femmes change radicalement : désaffection envers le mariage, fragilité plus marquée des unions, fécondité hors mariage devenue dominante ;
- la baisse de la fécondité des couples a changé radicalement la nature même de la famille, qui n'est plus un lieu d'interactions aussi nombreuses et diverses ;
- un nouveau type de ménage, révélateur d'un nouveau mode de vie, émerge plus nettement : le couple sans enfant présents à la maison.

- l'unité de vie typique dans la société n'est plus seulement la famille (un couple ou un parent entouré d'enfants). Il en coexiste plusieurs, et les individus en connaissent plusieurs au cours de leur cycle de vie ;
- la création de ménages a augmenté plus vite que la population. On vit dans des unités nettement plus petites, avec moins d'interactions au sein du foyer. Cette fois, c'est toute l'économie marchande qui est marquée par ces changements, qui en retour les accentue et les encourage.

L'État intervient maintenant fortement dans l'institution qu'est la famille par ses lois et règlements. La loi sur le partage du patrimoine familial structure les relations entre les conjoints, l'État s'occupe de la santé des nourrissons et des enfants battus ou malmenés par la vie. L'État s'occupe de la garde des enfants. Lorsque l'État québécois a décidé d'implanter les garderies à cinq dollars – besoin essentiel des familles, faut-il le rappeler ? – il a aussi choisi de couper les allocations familiales aux familles ayant des revenus moyens, les laissant seulement aux familles à faibles revenus. On se rappellera la sortie qu'avait faite alors Jacques Henripin, avançant que l'État n'avait pas à choisir à la place des familles comment faire la garde des enfants. Certains analystes critiques parlent de l'émergence d'une *bureaugamie* pour décrire les nouvelles formes d'interventions étatiques dans la sphère de la famille.

POUR CONCLURE : LE PROBLÈME DE L'OPTIMUM SOCIAL

L'analyse des tendances révèle un monde en profond changement. Les liens entre les sphères, entre les institutions ou entre les segments de l'organisation sociale se recomposent sous nos yeux. Il faut donc nous donner de nouveaux instruments pour les analyser et nous n'avons ici qu'esquissé certaines des pistes qui paraissent prometteuses.

Mais l'étude empirique des mutations soulève aussi une autre importante question posée par Vilfredo Pareto il y a cent ans : quel

est l'optimum social ? Quelles sont les combinaisons qui produisent le meilleur résultat social ? Quelles sont les combinaisons qui paraissent les plus bénéfiques pour les individus ? Quelles sont celles qui conduisent à de meilleurs résultats pour l'ensemble de la collectivité ? Comment mesurer le développement social ?

Les néo-conservateurs soutiennent que c'est l'ensemble de la richesse collective qui doit être pris en considération, peu importe comment elle est redistribuée, les miettes tombant de la table garnie d'abondance finissant bien par profiter aux plus pauvres. Une version plus sophistiquée – la théorie du *filtering down* – donne à penser que les plus pauvres bénéficient en bout de ligne des biens et services d'abord consommés par les plus riches.

John Rawls avance qu'il faut plutôt juger l'état de développement d'une société en examinant ce qu'en retirent les plus pauvres, qui devient alors l'étalement pour juger du développement d'une société. Rawls, on le sait, justifie l'existence d'inégalités à condition que la croissance profite aussi aux plus pauvres et qu'il y ait égalité des chances pour tous. Rappelons aussi la réponse de Pareto à cette même question : il définissait l'optimum en avançant qu'une affectation des ressources était préférable à toute autre si elle était préférée par tous les membres d'une société.

Ce n'est pas un hasard si la question de la justice sociale donne lieu en ce moment à une véritable explosion de travaux et de perspectives théoriques : Van Parijs, Rawls, Sandel, Walzer, Nozick, Taylor, et bien d'autres s'interrogent sur ce qu'est la justice sociale. Les tendances sociales étant en liens de plus en plus étroits, la question de la justice se pose aussi de manière nouvelle.

DES SOCIÉTÉS EN MUTATION

BIBLIOGRAPHIE

- BEACH, Charles M., et Georges A. SLOTSVE (1996), *Are We Becoming Two Societies ?*, Vancouver, C.D. Howe Institute.
- BOUCHARD, Gérard (1996), *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay (1838-1971)*, Montréal, Boréal.
- BOUDON, Raymond (1984), *La place du désordre*, Paris, Presses universitaires de France.
- COLLARD, Chantal (1999), *Une famille, un village, une nation. La parenté dans Charlevoix, 1900-1960*, Montréal, Boréal.
- FORTIN, Gérald (1971), *La fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise-HMH.
- GAGNÉ, Gilles, et Simon LANGLOIS (2000), « L'état de l'appui à la souveraineté du Québec », dans Roch CÔTÉ (dir.) (2000), *Québec 2001*, Montréal, Fides, p. 97-108.
- GARDES, François, Patrice GAUBERT et Simon LANGLOIS (2000), « Pauvreté et convergences des consommations au Canada », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 1, p. 1-27.
- GAUTHIER, Hervé, et al. (1998), *D'une génération à l'autre. Évolution des conditions de vie*, Québec, Institut de la statistique, vol. 1.
- GIDDENS, Anthony (1998), *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Blackwell publishing.
- GIDDENS, Anthony (2000), *The Third Way and its Critics*, Cambridge, Polity press.
- HALBWACHS, Maurice (1923), *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Felix Alcan.
- MENDRAS, Henri (1992), *La fin des paysans*, La Paradoe, Actes sud.
- NISBET, Robert (1993), *La tradition sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- REICH, Robert (1992), *The Work of Nations*, New York, Vintage books.
- SHORTER, Edward (1977), *Naissance de la famille moderne*, Paris, Le Seuil.
- SZTOMPKA, Peter (1993), *The Sociology of Social Change*, Oxford, Blackwell.

Publié sous la direction de

PIERRE BEAUCAGE ET JEAN-PIERRE DUPUIS

DES SOCIÉTÉS
EN MUTATION

ÉDITIONS NOTA BENE